

Intervention au FSE de Londres – Annick Coupé
Union syndicale G10 Solidaires
Séance plénière sur l'Europe – le 15 octobre 2004

Nous sommes attachés à la construction d'une Europe basée sur la solidarité entre les peuples et sur les droits. Mais l'Europe dont nous avons besoin n'est pas celle qui se construit aujourd'hui.

L'Europe, notamment depuis l'adoption de l'Acte unique en 1986, se construit de fait sous l'emprise du marché. La logique profonde de l'Europe actuelle fait de l'ouverture à la concurrence et de son extension sans fin son axe principal de construction. Directement issu des traités Européens, le droit à la concurrence, surdétermine les autres droits. C'est un droit fondateur auquel sont subordonnés les droits sociaux. Le droit de la concurrence joue véritablement un rôle de « droit constitutionnel » au niveau européen. Ce droit est le seul droit véritablement opérationnel, les autres textes européens apparaissent comme de simples déclarations d'intention sans aucune portée pratique réelle.

La généralisation de la concurrence dans tous les domaines permet l'attaque contre les services publics, la protection sociale, l'incitation à l'allongement de la durée du travail et le développement de la flexibilité ; c'est un encouragement à la baisse du coût du travail et à la régression sociale dans chacun des pays de l'Union européenne.

Cette Europe se construit sans les peuples dans la négociation opaque entre les gouvernements ; elle est gouvernée par des instances incontrôlées politiquement comme la Commission ou la Banque centrale européenne dont la mission se réduit à maintenir la stabilité des prix en excluant par exemple toute politique de relance économique favorisant l'emploi.

Le projet de constitution européenne, adoptée par les Chefs d'Etat et de gouvernement, loin de rompre avec ce mode de construction, l'entérine dans un texte d'une très haute portée politique et symbolique. Avec cette Constitution, les dogmes libéraux sont « gravés dans le marbre ». Ce texte ouvre la voie à une politique militariste subordonnée à l'Otan, il refuse l'égalité des droits à ceux qui résident en Europe sans posséder la nationalité d'un Etat membre et les désigne au harcèlement administratif et policier. Il laisse les citoyens à l'écart des lieux de décision. Il constitue l'ensemble juridique libéral le plus complet et contraignant de la planète.

Il fixe dans le détail toutes sortes de choix politiques, économiques et sociaux qui ne pourront plus être remis en cause. Cet ensemble de dispositions précises et contraignantes va toujours dans le même sens : la domination du marché, la liberté d'action des capitaux et des firmes transnationales. L'objectif affiché de l'Union Européenne est « d'offrir un marché unique où la concurrence est libre et non faussée » : cela maintient le droit de la concurrence comme le droit communautaire essentiel. De son côté, la Charte européenne des droits fondamentaux, intégrée au projet de constitution, ne crée aucun droit social européen qui pourrait rééquilibrer le droit à la concurrence. Non seulement, le contenu de cette Charte est faible, mais elle n'aura que peu de portée pratique face à la force normative du droit à la concurrence d'autant

que pour l'essentiel, l'application des droits est renvoyée au niveau national. Elle est en retrait par rapport à des pactes ou des conventions antérieures, comme la Charte sociale européenne de Turin de 1961 ou la Charte communautaire des droits sociaux fondamentaux des travailleurs de 1989. Elle ne garantit pas de droits fondamentaux, ainsi elle reconnaît le « droit de travailler » mais pas le droit au travail ! Les droits au revenu minimum, au logement ne sont pas reconnus. La notion d'aide remplace la notion de droit : par exemple, il est dit « Afin de lutter contre l'exclusion sociale, l'Union reconnaît et respecte le droit à une aide sociale et, à une aide au logement ». Ce texte est en retrait par rapport à la déclaration universelle des droits de l'Homme qui en 1948 proclamait : « Toute personne a droit à un revenu suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et celui de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ».

Le traité constitutionnel interdit explicitement toute « harmonisation des dispositions législatives et réglementaires des états membres » : ainsi la porte est fermée à toute harmonisation sociale ou fiscale.

La notion de service public est bannie depuis longtemps déjà du langage de l'Union Européenne, elle est remplacée par la notion de « service d'intérêt économique général », plus réductrice. Cette notion n'est même pas reprise dans les valeurs communes de l'Union. Les articles des Traités actuels qui ont permis la déréglementation des services publics sont repris intégralement dans la Constitution. Les Services publics restent soumis aux règles de la concurrence et les aides publiques, sous quelque forme que ce soit, leur sont interdites.

Si ce texte est ratifié, l'accord des 25 Etats sera ensuite nécessaire pour le modifier, ce qui sera quasiment impossible. Ainsi, non seulement les choix de politiques économiques échapperaient au débat public et à la décision démocratique, mais toute avancée sociale, notamment par une amélioration de la charte des droits fondamentaux ne pourra se réaliser.

Nous pensons que les salariés, les chômeurs, les précaires n'ont rien de bon à attendre de cette Europe-là. Il est urgent de donner à l'Europe de nouvelles fondations qui l'émancipent du libéralisme financier, qui lui donne comme perspective le progrès social, la paix, la démocratie, le développement soutenable, la coopération entre les peuples de la planète... Nous voulons une autre Europe, une Europe mobilisée contre le chômage, la précarité, la dégradation du cadre de vie, une Europe qui renforce les garanties sociales, qui met en œuvre un développement économique respectueux des équilibres écologiques et reconnaît enfin aux femmes l'égalité et les droits qu'elles revendiquent. Nous voulons une Europe démocratique, fondée sur la citoyenneté pleine et entière de tous ses résidents.

C'est une Europe où les droits sociaux, politiques, environnementaux l'emportent sur la logique du profit et le droit de la concurrence.

L'Europe que nous voulons doit être basée sur un socle de droits ambitieux, seule façon d'empêcher le dumping social ou fiscal entre les pays membres. Ces droits fondamentaux, comme le droit à un salaire minimum, à un revenu minimum, le droit de grève ou une norme commune en matière de temps de travail doivent devenir des droits communs dans toute l'Europe. Ces droits doivent converger progressivement vers un mieux disant social pour tous les salariés au sein des 25 pays membres de l'Union Européenne. Un contenu commun doit

permettre de fixer des normes comme un salaire minimum ou une durée égale du temps de travail s'appliquant dans tous les pays européens. Ainsi le réseau des Marchés européennes à fixer à 50 % du PIB par habitant le revenu minimum qui devrait être garanti à chacun et chacune. Cette forme de revendication permet une harmonisation tout en prenant en compte les niveaux de développement différent à cette étape de la construction européenne.

Fixer des objectifs ambitieux doit donner lieu à une vérification régulière de l'avancée dans l'harmonisation des droits.

Si l'Union Européenne doit permettre un développement économique de chacun des pays qui la composent, elle doit aussi permettre la construction d'un progrès social pour tous ses habitants.

Pour que cette Europe des droits et de la solidarité voir le jour, il nous faut nous mobiliser pour refuser que l'Europe continue sur sa lancée libérale comme l'entérine le texte du Traité constitutionnel, mais il nous faut surtout travailler à construire des convergences entre les mouvements sociaux en Europe et à mettre sur pied des mobilisations européennes pour porter l'exigence de ces droits.

C'est pourquoi l'Assemblée des mouvements sociaux, qui se tiendra dimanche matin, discutera de la proposition d'une journée de manifestation européenne en mars 2005 au moment où se réuniront les Chefs d'Etat pour faire le bilan du processus de Lisbonne qui portait sur les politiques de l'emploi en Europe.

Il s'agit bien de construire des rapports de force au niveau européen pour imposer une autre Europe dans un autre monde !